



Communiqué de presse

« Le passeport santé, un outil pour rendre acteur »

L'Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés du Calvados (APAJH 14) intervient auprès de personnes en situation de handicap. Depuis plusieurs années, les professionnels de l'association se mobilisent pour faciliter l'accès aux soins des personnes accueillies. Afin de favoriser l'accès à un parcours de santé de qualité, l'APAJH 14, propose un « passeport santé » illustré qui a pour objectif de fournir des repères et guider la personne dans son parcours de soins.

C'est en répondant en 2015 à un appel à projet de l'Agence Régionale de Santé de Basse-Normandie sur la prévention et promotion de la santé que l'idée de créer un outil permettant de faciliter l'accès aux soins des personnes accueillies et de les rendre actrices de leur santé a vu le jour. Cette réflexion émane des besoins repérés par les travailleurs sociaux et psychologue de l'Association. Ces professionnels ont pu relever que les adultes en situation de handicap avaient, pour certains, des compétences de base non acquises, traduites par l'absence d'accès à la lecture, à l'écriture accompagnées de problématiques de compréhension ou d'accession à l'information. Celles-ci associées à des difficultés à inscrire un suivi médical dans le temps du fait de lacunes temporelles.

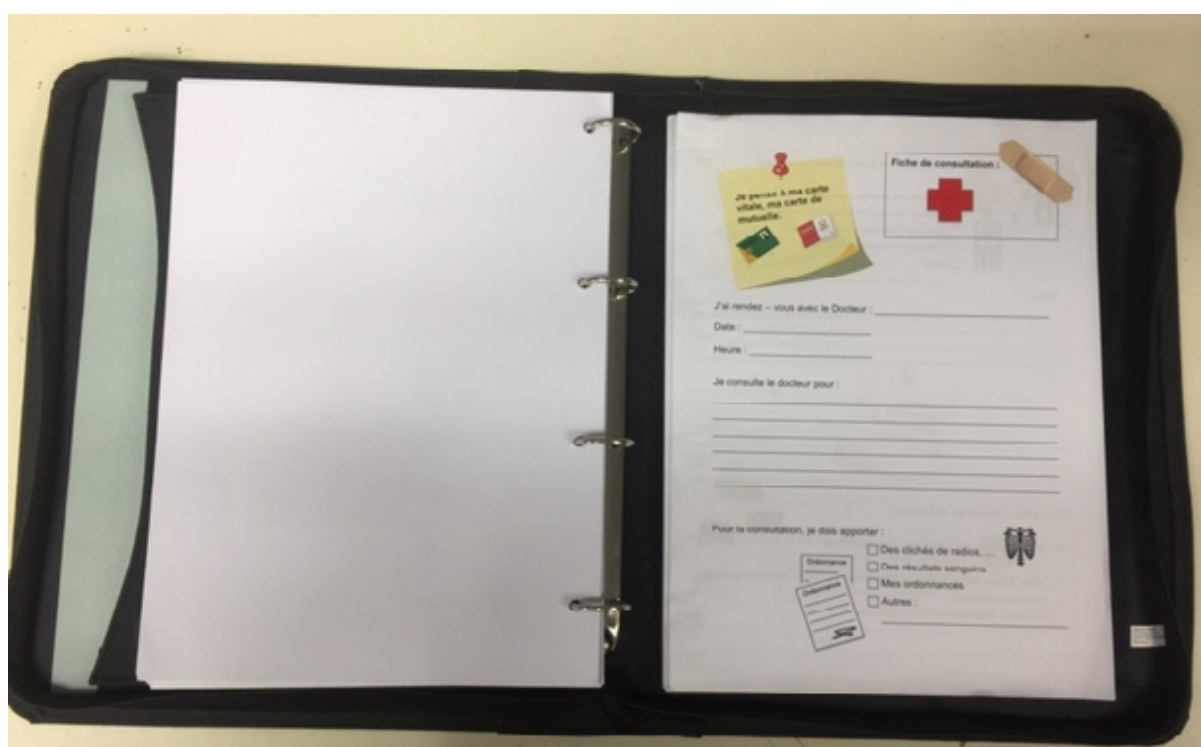
Le passeport santé est un outil novateur en matière de suivi médical, résultant d'un travail de co-construction entre des professionnels médico-éducatif de l'association et des professionnels médicaux des établissements de santé du territoire.

Cet outil a pour objectif de guider la personne dans son parcours de soins. Il contient un répertoire, des informations personnelles et médicales, un calendrier des fréquences de rendez-vous, des informations sur les habitudes de vie et sur les problématiques liées au handicap comme la capacité de compréhension ou le mode de communication. Il place au centre du suivi la personne accompagnée afin de la rendre actrice de sa santé.

Le passeport santé est aussi et surtout un outil de communication avec les différents professionnels et intervenants de santé, venant substituer le carnet de santé, souvent égaré et peu adapté aux problématiques du handicap. Il offre également la possibilité aux praticiens de compléter des « fiches bilans médicaux » par spécialités médicales afin de dresser un état des lieux et ainsi, à terme, faciliter le suivi des personnes accompagnées.

Dès le mois de février 2017, près de cent adultes en situation de handicap accompagnés au sein des établissements médico-sociaux de l'Association pourront s'approprier ce passeport. Ce support transcrit en langage Facile A Lire et à Comprendre (FALC) a obtenu le 3 février dernier le label « innovation droits des usagers » décerné par l'Agence Régionale de Santé de Normandie.





Contacts :

- aurelia.mousset@apajh14.asso.fr
- nathan.denaes@apajh14.asso.fr



APAJH 14 – 8 rue des Carriers 14123 – IFS
 02.31.35.17.70
esat@apajh14.asso.fr